

# **LE PACTE DUTREIL EN PRATIQUE**

23 septembre 2021

Olifan

## **Public :**

Experts comptables

## **Prérequis :**

- Notions de droit des affaires : connaissance des principes du droit des sociétés et des actes de cession
- Connaissance des principes de calcul de droit de donation et succession : assiette..
- Connaissance des principes de droit de la famille : libéralité et succession

## **Objectif :**

- Déterminer pourquoi et quand prévoir un engagement collectif de conservation écrit préventif et le paramétrer
- Marier une transmission Dutreil et des opérations de vente

## **Contenu de la formation :**

Le dispositif Dutreil est un incontournable fiscal pour transmettre par donation ou succession son entreprise.

L'enjeu est très important et les risques de mise en cause de la responsabilité des conseils est forte. Derrière un même dispositif, des situations et mises en œuvre très différentes existent

- Les pièges et opportunités des assouplissements
- La holding de rachat et Dutreil
- Les transmissions non préparées
- Les obligations déclaratives
- Le régime des donations d'entreprises aux salariés

## **Moyens pédagogiques et techniques :**

Exposés théoriques

Etude de cas concrets

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Support pédagogique envoyé par mail.

Test d'évaluation des acquis

## **Modalités de suivi de la formation :**

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

## **Modalité d'organisation :**

- **Lieu** : Ibis hôtel, 5-7 bld Georges Pompidou, 05000 GAP
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 09h-12h30 et 13h30-17h
- **Groupe** : 12 personnes